

Pas touche à la sécu !

S'engouffrant par la porte ouverte par les lois Macron (travail du dimanche) et El Khomri (démantèlement du Code du travail), les candidats aux primaires de la droite ont rivalisé de propositions antisociales : suppression de la durée légale du travail, report de l'âge de la retraite, augmentation de la TVA, suppression de centaines de milliers d'emplois dans les services publics ...

Le sommet est atteint par M. Fillon, qui veut mettre en pièce notre Sécurité Sociale, en la réservant aux affections les plus graves, et en transférant aux mutuelles et assurances le remboursement des frais de santé « courants ».

La Mutualité Française a chiffré le coût d'un tel transfert. Les cotisations aux « complémentaires-santé » augmenteraient en moyenne de 300 € par personne et par an !

- Une telle hausse de cotisation pèserait sur toutes les familles mais encore plus lourdement sur les retraités qui doivent assurer seuls le paiement de leur mutuelle alors que pour les salariés la cotisation est partagée avec l'employeur (50/50).
- Si on cotise à la Sécu en proportion de ses revenus, ce n'est pas le cas des Mutuelles qui fixent des tarifs par « tranches d'âge », en violation des principes de justice sociale et de solidarité entre les générations.
- Alors qu'une partie importante de la population n'a plus les moyens de se payer une mutuelle, le projet de M. Fillon ne pourra qu'aggraver la situation. De nombreux retraités risquent de se retrouver sans mutuelle tout en n'étant plus remboursés par la Sécu pour la plupart des affections.
- C'est l'accroissement des inégalités. Sans parler de l'augmentation du risque sanitaire quand des personnes contagieuses n'ont plus les moyens de se faire soigner.
- Ce n'est pas seulement une mesure antisociale, c'est aussi un non-sens économique. Alors que la Sécu a des frais de gestion de 4 %, les mutuelles et assurances prennent entre 12 et 14 % !



Pour la CGT, c'est le chemin inverse qu'il faut prendre, en augmentant les remboursements de la Sécu, et en intégrant la part des mutuelles dans la sécurité sociale. Ce serait une source importante d'économie et de justice sociale.

Un rude combat nous attend. Nous avons en commun la volonté de ne pas laisser faire et de nous opposer à la casse de la protection sociale chèrement acquise par nos anciens. Les réactions de nos proches et même de M. Mailly (FO) montrent que nous ne serons pas seuls dans cette bataille.

8 novembre : Pour la défense de l'hôpital public

La journée nationale d'action pour la défense des services de santé a permis de mettre le projecteur sur les dégâts d'une politique axée sur l'austérité et la rentabilité, avec comme conséquences les fermetures d'hôpitaux, de services, le sous-effectif et les conditions de travail qui se dégradent au détriment du personnel et des patients.

Comme convenu, une petite délégation de 13 membres de notre section est allée à Besançon apporter son soutien à la manifestation des personnels de santé et exprimer nos préoccupations d'usagers.



Succès sur les pensions de réversion

Comme indiqué dans notre Courrier des retraités n°16 du mois d'avril, des veufs et veuves reçoivent des notifications de la CARSAT réduisant la pension de réversion qu'ils perçoivent, et réclamant le remboursement de « trop-perçus ». La baisse de pension peut atteindre plusieurs centaines d'euros par mois. Le remboursement exigé peut atteindre plusieurs milliers d'euros.

Nous déterminons donc pour la période du 01/09/2014 au 31/08/2016 un trop-perçu de

8473,90 euros

Nous vous informerons prochainement des modalités de remboursement de cette somme.

Comment vivre avec une retraite amputée ? Comment rembourser un pareil « trop perçu » ?

Sollicitée par des retraitées, notre section a pu prouver que, sauf en cas de fraude manifeste, la CARSAT n'était nullement en droit ni de procéder à une telle révision de pension, ni de réclamer un tel remboursement. En nous appuyant l'article R353-1-1 du Code de la Sécurité sociale, voici la décision que nous avons obtenue de la Commission de recours de la CARSAT, qui nous donne raison sur toute la ligne :

Madame [REDACTED] sollicite le rétablissement de sa retraite de réversion ainsi que l'annulation de ce trop perçu.

LA DECISION

La commission, après avoir pris connaissance des éléments de droit et de fait, décide de :

Annuler la révision de sa retraite de réversion réalisée le 15 septembre 2016 et rétablir le service de sa retraite de réversion, conformément au calcul établi lors de l'attribution de sa retraite personnelle.

Si vous avez reçu une notification de baisse de pension et de trop-perçu, n'hésitez pas à prendre contact et à utiliser la lettre-type de contestation que vous trouverez sur notre site internet <http://retraitecsgtps.free.fr>

Avec la CGT, on est plus fort pour défendre nos droits, ensemble !

25 novembre : Matinée-débat avec Bernard Thibault

De façon extrêmement vivante, Bernard a su nous présenter et illustrer la situation des salariés sur la planète. Un parcours qui nous a fait passer par la France, le Qatar, les îles Fidji, la Colombie, les Etats Unis, ... illustré par les luttes menées par les salariés du monde entier pour leur émancipation.

Bernard nous a présenté l'histoire et le rôle de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) qui a condamné la France sur la loi Villepin (CNE : contrat nouvelle embauche qui permettait le licenciement sans invoquer de motif), sur la réquisition des grévistes des raffineries par Sarkozy en 2010, et qui va examiner les recours actuels contre la loi El Khomri.

Il a démontré l'impasse et le risque du repli nationaliste et tracé des perspectives pour imposer des normes sociales internationales à l'heure où les multinationales et la mondialisation libérale mettent tous les salariés en concurrence.



Au programme des prochaines semaines

Mardi 6 décembre à 20H au cinéma Le Colisée (Montbéliard)

Vive la sociale !

Il y a 70 ans naissait la Sécurité sociale. Dans un pays ruiné par la guerre, mais grâce au poids acquis par la classe ouvrière dans la Résistance. Avec l'ambition de protéger tous les salariés face à la maladie et à la vieillesse. Un progrès social incroyable dont ont déjà bénéficié plusieurs générations mais qui fait l'objet d'attaques incessantes.

Dans ce film, des experts comme Michel Etiévent, historien, Jolfred Frégona, responsable départemental CGT en 1946, reviennent sur l'histoire chaotique de la "Sécu", de son évolution dans une société de plus en plus mondialisée...

A l'heure, où des candidats aux élections présidentielles mettent en cause son avenir, ce film de qualité est un élément indispensable à la réflexion et à l'action.



Jeudi 8 décembre

Commission de suivi de la Mutuelle de Sochaux

Notre action depuis 2 ans, a permis de réduire sensiblement le programme d'augmentation des cotisations qui avait été annoncé en 2014. Pour autant, ces augmentations restent fortes, surtout dans une période où les pensions de retraite sont gelées.

Christian Oberon, qui nous représente à la Commission de suivi, y interviendra, avec nos propositions (restitution des 5,75 millions de droit d'entrée, baisse du prélèvement de 12 % ponctionné par AON et Malakoff, information aux congés-senior et DAEC de leur droit à la MES lors du départ de l'entreprise).

Vendredi 16 décembre à partir de 19H à l'Hôtel du Jura à Audincourt

Repas de fin d'année

avec les conjoints pour ceux qui le souhaitent.

Au menu

- Apéro, choucroute (possibilité autre plat pour ceux qui n'en mangent pas), dessert, boissons comprises
- 21 € par personne

L'occasion de finir l'année dans la bonne humeur et la décontraction.

Déjà une cinquantaine d'inscrits. Les retardataires doivent se dépêcher !

Inscription auprès de Bérénice (03 81 94 25 90) avant le 8 décembre !



Elections TPE : dans les starting-blocks

Mme El Khomri a reporté les élections dans les Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés).

Elles auront finalement lieu du 30 décembre au 13 janvier ! On ne peut pas dire que ce soit les meilleures dates, ni pour faire campagne, ni pour inciter les salariés à voter.

Pour tenir compte de ce report, l'union Locale CGT du Pays de Montbéliard a décidé de décaler les dates de distributions et collages. Nous vous enverrons le programme dès que nous l'aurons !



Du côté du groupe PSA et de Sochaux

PSA : La CGT signe le nouvel accord sur le don de congés pour les enfants gravement malades.

La CGT avait signé l'accord qui permet aux salariés de faire un « don de congés RTT » pour les parents qui doivent rester au chevet d'un enfant gravement malade ou accidenté.

Avec le nouvel accord, cette solidarité pourra aussi servir si c'est l'état de santé du conjoint qui nécessite une présence permanente.

Sochaux : Des congés 2017 à géométrie variable

Avec la loi El Khomri, l'employeur n'a plus besoin du vote des délégués pour fractionner les congés à sa guise. La direction saute sur l'occasion pour annoncer que les dates d'arrêt seront sans doute différentes sur le système 1 (production 308) et le système 2 (production 3008).

Sochaux : Visite reportée

Des membres de notre section ont manifesté le souhait que nous puissions faire une visite de l'usine. Nous avons un accord de principe, mais cela ne pourra avoir lieu qu'au printemps, le site de Sochaux étant « en confidentialité » pour la préparation du lancement du modèle OPEL.

Sochaux : Intérim, toujours plus

Avec la baisse de la production 308 et l'augmentation de la production 3008, la demi-équipe de nuit du système 1 devrait, dans les mois qui viennent être remplacée par une équipe de nuit entière sur le système 2. Pour autant la direction ne prévoit toujours aucune embauche en CDI et compte seulement gonfler le nombre d'intérimaires.

Pour la CGT, cette stratégie prépare sans doute le projet catastrophique de supprimer un système de production d'ici quelques années, en affichant alors qu'il n'y aura pas de « licenciements secs » mais « seulement » des renvois d'intérimaires.

La bataille pour des embauches en CDI, recouvre celle pour l'avenir industriel de notre région.

Sochaux : Report de l'audience au Tribunal sur les élections truquées

L'audience du Tribunal d'Instance sur les élections truquées à l'Instance de Coordination des CHSCT, a été reportée. Cela ne passera vraisemblablement pas avant 2017. La direction cherche à gagner du temps ...

A noter sur votre agenda

- Mardi 6 décembre – **Film « La Sociale »**
A 20 H au cinéma Colisée de Montbéliard
Suivi d'un débat.
- Vendredi 16 décembre : **Repas de fin d'année**
A partir de 19H à l'Hôtel Restaurant du Jura (Audincourt)
Inscription avant le 8 décembre vers Bérénice (03 81 94 25 90)
- Jeudi 5 janvier 2017 : **Assemblée Générale de l'Union Locale**
A 14H à l'ancienne mairie d'Audincourt
- Jeudi 16 février 2017 : **Assemblée Générale de notre section de retraités**
Au foyer municipal d'Audincourt. Réservez d'ors et déjà votre journée !
- Les réunions du collectif retraités du 1er semestre 2017



Jeudi 26 janvier	Jeudi 23 février	Jeudi 30 mars
Jeudi 27 avril	Jeudi 1 ^{er} juin	Jeudi 29 juin

A 14 H salle au-dessus du syndicat, 3 rue de Pontarlier à Sochaux

Ces réunions sont ouvertes à tous les syndiqués qui veulent participer.